

LA FORÊT PÉDAGOGIQUE

Depuis deux mandats, la municipalité mène une politique d'acquisition de forêts dès que l'opportunité se présente. Cela a permis de créer un véritable patrimoine communal permettant d'assurer un revenu financier régulier grâce à une gestion durable effectuée en collaboration avec l'ONF.

Il y a environ cinq ans, nous avions acquis une parcelle de treize hectares située à La Croix du Sud sur la commune d'Ambierle. L'an dernier une opportunité s'est présentée d'acheter une parcelle contigüe de onze hectares. Cela fait un tènement de vingt-quatre hectares à proximité de la route et bordé d'un chemin.

La commune adhère depuis longtemps à Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (COFOR) et plus particulièrement à la fédération de la Loire, présidée par René MURAT. Cette fédération propose un programme appelé « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». Il a paru opportun à la municipalité de s'engager dans ce programme avec cette parcelle de vingt-quatre hectares. Pour ceci, une charte a été signée fin 2024, entre la commune, l'école, l'ONF et la COFOR, afin d'engager de manière pérenne les parties. Cette charte a pour but de faire participer les élèves à la gestion de la forêt dans tous ses aspects : gestion durable, aspect écologique et économique, métier du bois et biodiversitéet la parcelle de la Croix du Sud se prête très bien à tous ces objectifs et à d'autres à définir au fil du temps.



Une première visite en forêt a eu lieu le 25 mars. Ce fut un franc succès avec 10 cm de neige qui ont permis d'identifier les traces laissées par le gibier. Une deuxième sortie a eu lieu le 13 juin. Les plus grands se sont rendus à vélo sur place, malgré la chaleur et le dénivelé conséquent. Pique-nique en forêt, construction de cabanes et visite au parc accrobranche de Bécajat étaient au programme. La troisième sortie s'est tenue le 10 novembre pour apprécier l'automne et ses trésors. Un hectare de terrain est laissé en zone d'expérimentation pour les élèves qui envisagent d'en boiser une partie en espèces résistantes à la sécheresse. Le reste sera destiné à la plantation d'arbres fruitiers, de sapins de Noël, de vignes, de chataigniers ou de noyers, afin de suivre leur évolution au fil du temps.

Cet outil pédagogique a reçu un accueil enthousiaste, aussi bien des élèves que des enseignants. C'est un début très encourageant qui nous ravit. Nul doute que cette forêt pédagogique est promise à un bel avenir.